



MÉDIATHÈQUES MUNICIPALES DE WIMILLE

CHARTRE MULTIMÉDIA :

- **Atelier numérique citoyen**
- **Médiathèque centre, espace culture Pilâtre de Rozier**
- **Ludothèque-médiathèque La Confiserie**

Présentation du service :

Les médiathèques municipales de Wimille, composées de l'atelier numérique citoyen, la médiathèque centre-espace Pilâtre de Rozier, ludothèque-médiathèque La Confiserie disposent de postes multimédias. Leur présence s'inscrit dans le cadre des missions du service public de l'établissement : information, loisirs, culture, formation. Ils ont pour vocation de favoriser l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, au numérique, de lutter contre la fracture de l'illectronisme et d'élargir l'offre documentaire de l'établissement.

Conditions d'utilisation :

Pour consulter en ligne, les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure.

Pour les mineurs de plus de 10 ans, une autorisation parentale doit être remplie.

Afin de se conformer à la législation en vigueur concernant la fourniture d'accès à internet dans les lieux publics, la médiathèque est amenée à conserver les données de connexion pendant au moins un an.

Des tablettes peuvent être utilisées en consultation sur place à la médiathèque centre, espace Pilâtre de Rozier.

La consultation est gratuite. L'adhésion à la médiathèque n'est pas obligatoire pour consulter, il faudra néanmoins donner ses coordonnées.

L'impression de documents pourra être demandée aux médiathécaires de façon occasionnelle, une à deux pages par usagers.

Il est interdit de scanner et d'imprimer les documents de la médiathèque.

Pour avoir accès aux ressources numériques du Département du Pas-de-Calais, il est obligatoire d'adhérer à la médiathèque aux conditions respectant le règlement de la médiathèque.

L'atelier numérique citoyen n'est accessible que pour les ateliers collectifs sur rendez-vous et dans le programme établi par la médiathèque et le pôle culture de la ville de Wimille.

Lors de la consultation en médiathèque :

Ce qui est autorisé :

- Consulter des sites Web gratuits
 - Consulter sa messagerie électronique
 - Créer des documents (rapports, CV, courriers...) à partir des logiciels de bureautique installés
- Imprimer des documents (en accord préalable avec le personnel)

Ce qui n'est pas autorisé :

- Télécharger des fichiers
 - Dialoguer en direct (chat, WhatsApp, Messenger, MSN...)
 - Consulter des sites répréhensibles dans le cas de la législation française ou des missions d'établissements publics (apologie de la violence, de pratiques illégales ou de discriminations, pornographie, etc...)
 - Consulter des sites payants ou pratiquer toute forme de commerce
 - Effectuer tout acte assimilé à du vandalisme informatique (tentative d'intrusion d'un autre ordinateur, tentative de piratage, tenter d'usurper l'identité de quelqu'un, etc...)
 - Tenir des propos injurieux
- Installer des logiciels autres que ceux mis à disposition sur les postes de la médiathèque

Responsabilité :

L'utilisateur s'engage à respecter la législation en vigueur et s'interdit toute diffusion de données de toute nature pouvant constituer une atteinte aux droits d'un tiers ou une infraction. Les parents sont responsables des ressources utilisées par leurs enfants mineurs. La commune de Wimille ne serait être responsable de la qualité de l'information trouvée par les utilisateurs sur internet, ni garantir la libre disposition des services fournis en raison d'une quelconque défaillance et ne pourra en aucun cas être tenue responsable de la destruction accidentelle de données ou de fichiers.

Application du règlement :

Les utilisateurs s'engagent à respecter la présente charte ainsi que le règlement de la médiathèque. Le non-respect d'un ou plusieurs éléments énoncés pourra entraîner la prise de sanctions appropriées, allant de l'éviction des lieux à l'interdiction temporaire ou définitive d'accès aux ordinateurs.

Le personnel de la médiathèque est chargé, sous l'autorité de Monsieur le Maire de l'application de la présente charte.



AUTORISATION PARENTALE

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

Nom et prénom du représentant légal pour les mineurs de plus de 10 ans :

Autorise mon enfant à utiliser seul les postes informatiques de la médiathèque et déclare avoir pris connaissance de la charte multimédia.

Adresse :

Numéro de téléphone :

Signature du mineur

Signature du représentant légal

